

# MAISONS DE RETRAITE

La France est connue pour être un État social, c'est-à-dire un État où l'on vient en aide aux personnes en difficulté. L'un des grands défis auxquels le pays sera confronté dans les prochaines décennies est le nombre croissant de personnes âgées.

En 2007, 21,5% de la population avait plus de 60 ans, soit 13,2 millions de personnes. D'ici 2060, il y en aura dix millions de plus, soit une hausse de 80% en un demi-siècle. Les seniors représenteront alors 32,1% des Français.

Parallèlement, le nombre de personnes dépendantes - c'est-à-dire les personnes ayant besoin de quelqu'un pour se nourrir, s'habiller et/ou se laver - va augmenter. Ainsi, vers 2040, 1,2 millions de seniors seront dépendants, contre 850 000 actuellement.

Presque toutes les personnes âgées de 60 à 80 ans habitent encore chez elles. Leur santé se détériore plutôt entre 80 et 90 ans. Ainsi, un tiers des seniors de 90 ans et plus vivent dans l'un des 10000 établissements pour personnes âgées de France.

En 2008, le pays consacrait 21 milliards d'euros à la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Cela représente environ 1% du PIB (produit intérieur brut). C'est autant qu'en Allemagne, mais moitié moins que dans le nord de l'Europe. En France, le financement est assuré par les départements, la CNSA (Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie) mais surtout - 60 % ! - par la Sécurité sociale, qui prend en charge les séjours à l'hôpital ainsi que les soins médicaux des personnes âgées dépendantes.

Vivre dans une maison de retraite coûte cher : entre 2000 et 3000 euros par mois en moyenne. Mais rester chez soi l'est également quand il est nécessaire de faire venir quelqu'un tous les jours ! D'autant que le montant moyen des retraites en France est d'environ 1100 euros brut.

Certes, il existe plusieurs aides publiques pour personnes dépendantes. La plus importante est l'Aide personnalisée d'autonomie (APA) dont le but est d'encourager le maintien à domicile. Tous les seniors dépendants peuvent en bénéficier. Ainsi, à la mi-2009, 1,12 million de personnes la percevaient. Pour celles habitant encore chez elles, l'aide est en moyenne de 494 euros par mois ; pour les personnes placées dans une institution, de 460 euros par mois.

Cependant, 1100 euros de retraite et 494 euros d'APA ne suffisent pas à couvrir les frais engendrés par la dépendance. Le gouvernement veut donc réformer le système. Les seniors et leurs familles pourraient bien être davantage mis à contribution. Il pourrait devenir obligatoire, pour les personnes de 50 ans et plus, de prendre une assurance dépendance - appelée aussi perte d'autonomie - auprès d'une compagnie d'assurances.

Les Français détestent les maisons de retraite. D'après un sondage réalisé en 2009 pour la Fédération hospitalière de France, 97% les trouvent trop chères, 79% regrettent de devoir y mettre leurs parents, et 46% considèrent même que les personnes âgées n'y sont pas bien traitées.

Le problème de ces institutions est le

manque de personnel. Lors d'une enquête menée par une association de consommateurs près d'Orléans, la moitié des 15 établissements visités ne possédait pas d'infirmière de nuit, par exemple.

Les maisons de retraite ont de gros problèmes de recrutement essentiellement pour deux raisons : la faiblesse des salaires - 75% des employés perçoivent en effet moins de 1500 euros net par mois - et le manque d'attractivité auprès des jeunes de métiers aussi éprouvants et aussi peu reconnus par la société que ceux d'infirmier ou d'aide-soignant. Conséquences : les personnes âgées sont souvent prises en charge voire soignées par un personnel peu, mal ou pas formé du tout. Ceci est illégal et parfois dramatique. Dernièrement, une personne est morte après avoir reçu pendant cinq jours un mauvais traitement.

Il faut donc imaginer de nouveaux modèles de prise en charge. Il en existe déjà d'ailleurs. Dans toute la France, la Fondation de France soutient ainsi la création de binômes : une personne âgée logeant un étudiant en échange d'une présence et de petits services. Autre exemple : des maisons, des immeubles, et même des quartiers entiers accueillent de jeunes familles et des personnes dépendantes. Des activités communes y favorisent la rencontre, l'attention à l'autre ou l'aide au quotidien, faisant revivre ainsi le principe de solidarité entre les générations.

---

*Nicole Jeanneton-Marino*  
*Années 2010*